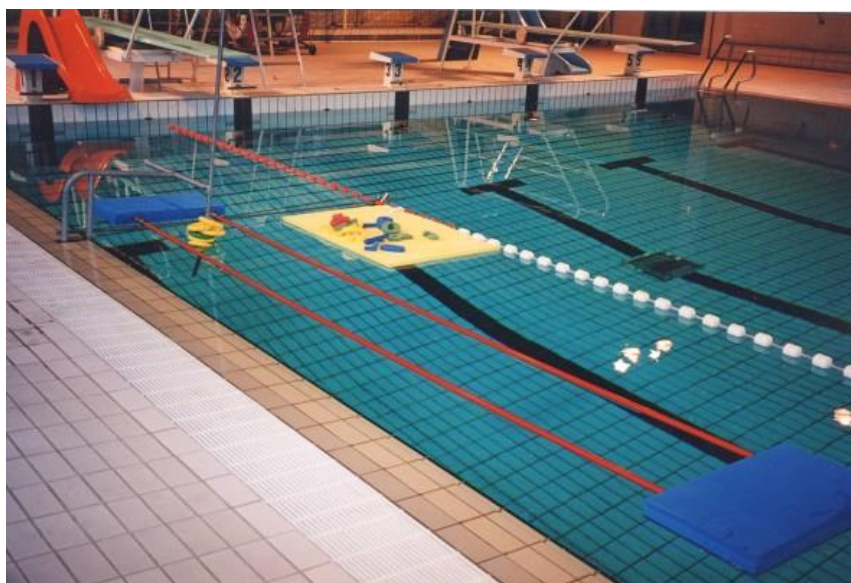


**PROJET PEDAGOGIQUE GS
2022-2028**

PISCINE SAINT-EXUPERY



Projet conçu par :

- Les ETAPS maîtres-nageurs sauveteurs intervenant à la piscine Saint-Exupéry.
- Paule Ailloud, CPC EPS Lyon 1^{er}/5^{ème}

En cohérence avec la réflexion partagée « harmonisation des projets piscine Ville de Lyon » et en lien avec le « cadre académique du savoir nager » de mai 2022

La piscine Saint-Exupéry accueille les élèves des écoles maternelles et élémentaires du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement de Lyon.

VOLET INSTITUTIONNEL

LES TEXTES OFFICIELS :

- * Décret du 31/03/2015 : socle commun de connaissances, de compétences et de culture, palier 1
- * Loi n° 2005-102 du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté
- * Décret N° 2022-276 du 28/02/2022 relatif à l'attestation du « Savoir Nager en Sécurité »
- * Arrêté du 20/02/2022 relatif à l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité) et au « Pass Aquatique »
- * Note de service du 28/02/2022 : Enseignement de la natation scolaire premier et second degrés, Responsabilité, surveillance, normes d'encadrement, conditions matérielles. Repères d'acquisition de l'aisance aquatique en 3 paliers
- * Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté

LES PROGRAMMES :

* BO N° 25 du 26/06/2021 : programme d'enseignement de l'école maternelle. La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité : développer de nouveaux équilibres, découvrir des milieux inconnus, identifier les éléments qui concourent à leur sécurité

* BO du 30/07/2020 : [...] « au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. [...] A l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours EPS ; une attention particulière est portée au savoir nager »

*Il est attendu des élèves en fin de cycle 3 une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bain ou un espace surveillé. L'obtention de l'attestation du Savoir Nager en sécurité est visée.

Champs d'apprentissage : Adapter ses déplacements à des environnements variés

Compétences travaillées :

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices
- S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements
- Respecter les règles essentielles de sécurité
- Reconnaître une situation à risque

Repères de progressivité :

- En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer, s'immerger).
- L'objectif est de passer
 - o d'un équilibre vertical de terrien à un équilibre horizontal de nageur,
 - o d'une respiration réflexe à une respiration adaptée
 - o d'une propulsion essentiellement basée sur les bras à une propulsion essentiellement basée sur les jambes.

Attendus de fin de cycle 2 (en CE2) :

- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel, dans un espace aménagé, sécurisé
- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appuis et après un temps d'immersion.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent

Attendus de fin de cycle 3 (en 6è) :

- Validation de l'ASNS

LA NOTE DE SERVICE DU 28/02/2022 : Contribution de l'école à l'aisance aquatique :

... Permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge, est une priorité de l'EPS. L'aisance aquatique se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations ...

Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisition, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans ... dans la perspective de l'acquisition du Savoir Nager en Sécurité. .. C'est une étape fondamentale pour débiter un parcours de formation d'un nageur sécurisé

La note de service du 28/02/2022 définit **trois paliers d'acquisition**, associés à des repères observables, pour situer l'élève en grande profondeur et sans matériel de flottaison

- Palier 1 : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau

- Palier 2 : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir de l'eau. Des enchaînements d'actions sont attendus

- Palier 3 : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir de l'eau. Des enchaînements d'actions sont attendus

A l'issue de chaque module, il est demandé au binôme PE/MNS de procéder à une remontée de l'évaluation de l'acquisition des différents paliers de l'aisance aquatique des élèves de chaque classe.

Le document en **ANNEXE 2** doit être renseigné et renvoyé sans délai au CPC EPS de la circonscription

L'ENCADREMENT

L'encadrement dans le respect de la Note de service du 28/02/2022 :

- Taux minimal d'encadrement des Classes Élémentaires : moins de 20 élèves : 2 encadrants ; de 20 à 30 élèves : 2 encadrants ; plus de 30 élèves : 3encadrants

- Taux minimal d'encadrement des Classes Maternelles : moins de 20 élèves : 2 encadrants ; de 20 à 30 élèves : 3 encadrants ; plus de 30 élèves : 4 encadrants

- 1 MNS est présent pour chaque classe, participe à l'encadrement avec le PE et assure une mission d'enseignement

- 1 MNS supplémentaire assure la surveillance du bassin et ne remplit aucune mission d'enseignement

- Les remplaçants, les stagiaires en responsabilité, les contractuels en responsabilité peuvent encadrer les séances de piscine à condition d'avoir préalablement suivis la formation obligatoire, et après avoir eu la classe en responsabilité 8 demi-journées (pas nécessairement consécutives)

- Les échanges de service dans l'école, sous la responsabilité du Directeur d'école, peuvent être envisagés avec un PE ayant été formé antérieurement

LA SECURITE

La sécurité passive :

Réfléchi en amont dans le respect de la Note de service du 28/02/2022.

L'établissement :

Le plan d'eau se compose d'1 bassin de 25 mètres.

La piscine est réservée aux écoles et donc fermée au public.

Le plan d'eau est séparé en 2 zones par une ligne d'eau dans le sens de la longueur et permet donc l'accueil simultané de 2 classes.

Le matériel :

Le dispositif prévu par le projet pédagogique offre des points d'appuis et des points d'attache, et des zones de récupération (ex : tapis flottants). Il est évolutif en fonction des différentes phases du projet. Il est stabilisé et connu de tous. Il est installé avant le début de la séance par l'équipe des MNS.

L'équipement des élèves :

Tous les élèves de la classe ont un bonnet de bain de couleur identique (différent de celui de l'autre classe présente dans l'autre moitié du bassin), et leur nom est inscrit dessus en gros

La surveillance :

Les encadrants doivent conserver le contrôle visuel de la classe et assurer à tout moment la régulation et le contrôle des situations.

Le POSS :

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours est visible sur le panneau d'affichage de la piscine (plan d'évacuation, alarme incendie,...). Un extrait du POSS est remis à chaque enseignant par son MNS lors de la visite de classe (séance 0) en amont du début du module

La sécurité active : Un contenu d'enseignement à part entière

Formation obligatoire des PE

Tous les PE accompagnant pour la première fois une classe à la piscine doivent obligatoirement participer à une formation de 3h avant le début du module. Les MNS participent (dans la mesure du possible) à cette formation

Progressivement le Plan académique Natation est déployé sous la forme d'un module de 6H. Tous les PE qui accompagnent à la piscine seront formés dans un délai de 6 années scolaires.

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité :

Les élèves prennent connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en classe avant le début du module : tenue au bord du bassin, port du bonnet de bain, les règles d'or.

LES REGLES D'OR A LA PISCINE :

- ne pas courir au bord de la piscine
- ne pas descendre ou sauter sur un camarade, attendre mon tour
- ne pas pousser un camarade dans l'eau
- ne pas m'accrocher à un camarade
- ne pas pénétrer sur les plages en l'absence du MNS de surveillance, attendre le signal du MNS d'enseignement pour accéder aux plages

Connaissance des signaux :

Il convient que les élèves intègrent tous les signaux sonores : Signal de début d'activité (entrée dans l'eau), signal de sortie de l'eau (3 coups de sifflet), signal de détresse (1 coup de sifflet), signal d'incendie,...

Connaissance du projet de piscine et du dispositif :

L'aménagement du bassin et l'identification des parcours aquatiques et du matériel sont connus des PE et des élèves : animation pédagogique obligatoire, projet pédagogique disponible sur le site de la circonscription, outils au bord du bassin,...

Présentation des situations :

Les séances sont construites autour d'une ou plusieurs tâches. Les tâches sont clairement définies :

- √ l'élève sait ce qu'il doit faire
- √ l'élève sait ce qu'il apprend, s'il réussit, s'il fait des progrès.

Attention : article 6 de la circulaire n° 2011-090 du 7-7-2011 « Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine. »

LES RESPONSABILITES

Le rôle de chacun :

- **L'enseignant** (ou son collègue nommément désigné dans le cadre d'un échange de service), comme pour toute autre activité scolaire, **a la responsabilité pédagogique de l'organisation de l'activité** dont il **assure la mise en œuvre** par sa participation et sa présence effective.
- **Le maître-nageur** chargé d'une mission d'enseignement, en tant qu'intervenant extérieur professionnel, « **apporte un éclairage technique** ou une autre forme d'approche qui **enrichit l'enseignement** et **conforte les apprentissages conduits par l'enseignant** de la classe. Il ne se substitue pas à lui. » (circulaire n°92-196 relative à la participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires)
- **Le maître-nageur chargé de la surveillance se consacre exclusivement à cette tâche.**

VOLET ORGANISATIONNEL

ORGANISATION MATERIELLE :

Le PE prévoit des **bracelets caoutchouc** (élastiques d'une taille adaptée au poignet des élèves) à apporter à chaque séance pour le recueil des réussites des élèves.

LE PARTENARIAT PE/MNS

Le partenariat entre le maître-nageur et l'enseignant permet :

- D'accompagner chaque enfant dans son projet d'action
- De travailler en pluridisciplinarité (motricité, expression orale, repérage dans l'espace, lecture d'un plan, lexique, production d'écrit,...)

Plus les séances seront préparées **en concertation entre l'enseignant et le maître-nageur**, plus les élèves tireront bénéfice des activités mises en œuvre.

Quelques éléments à prendre en compte lors de la concertation entre l'enseignant et le maître-nageur :

- la constitution des groupes est susceptible d'évoluer en fonction de l'organisation et de l'évolution des élèves (progrès réalisés ou difficultés freinant les apprentissages). Il est nécessaire de définir :
 - Leur nature : groupes homogènes, groupes hétérogènes
 - Les objectifs à atteindre pour chacun d'eux : Les élèves d'une même classe ont le même but, mais les dispositifs et les critères de réussite peuvent être différenciés (adaptés à chacun : différenciation)

- Le mode de fonctionnement pendant les séances :

Quel que soit le dispositif choisi (parcours, ateliers), il est indispensable que tous les élèves de la classe puissent travailler, évoluer et être évalués par l'enseignant de la classe et le maître-nageur au cours du module d'apprentissage. Les rotations des groupes peuvent avoir lieu au cours de la séance ou sur 2 ou plusieurs séances

- Le contenu des séances :

Dans le cadre du projet, et en fonction de ce qui a été réalisé au cours d'une séance, la suivante doit faire l'objet d'une préparation commune qui peut prendre des modalités diverses : préparation générale par l'enseignant, proposition d'un atelier « technique » par le maître-nageur, présentation du contenu de cet atelier par l'enseignant, aménagement d'un parcours par le maître-nageur, construction de « projet d'actions par les élèves » afin de profiter au maximum du temps imparti à la classe dans le bassin.

LE RÔLE DES ENCADRANTS ET DES ACCOMPAGNATEURS

LE PE

Il est dans une tenue qui lui permette d'aller dans l'eau. Responsable de la séance, il garde le contrôle visuel de la séance, et reste donc sur le bord du bassin. Il peut de manière ponctuelle être amené à aller dans l'eau pour aider un élève particulièrement craintif. Dans ce cas, il prévient le MNS qui modifiera en conséquence son positionnement au bord du bassin. Il peut également de manière ponctuelle être amené à aller dans l'eau pour apporter son aide à un élève en fâcheuse posture.

AESH

Ils aident le ou les élèves notifiés, et doivent aller dans l'eau si c'est nécessaire pour l'élève. Ils sont en tenue de bain. Ils ne comptent pas dans le taux d'encadrement. Ils n'ont pas besoin de passer un agrément. Ils sont, lorsque c'est possible, encouragés à participer à la formation obligatoire des PE

BENEVOLES (PARENTS) AGREES :

Ils apportent leur contribution à l'encadrement de la séance après avoir obligatoirement suivi une session de formation, passé un court test de natation, et que leur honorabilité ait été vérifiée. Ils sont le plus souvent positionnés dans l'eau par le PE ou le MNS d'enseignement. La formation et le test de natation restent valables pendant 5 ans, en revanche la consultation du FJAIS n'est valable qu'une année scolaire

ATSEM

Participent à la gestion de la vie collective : habillage, déshabillage, passage aux WC, trajets, ... A Lyon, les ATSEM ne sont pas autorisées par leur employeur à se rendre au bord du bassin, ni à aller dans l'eau. Elles ne peuvent donc apporter leur contribution à l'encadrement de la séance

STAGIAIRES

Ils sont observateurs de la séance, ne peuvent en aucun cas participer à son encadrement, ni aller dans l'eau avec les élèves. Ils doivent être positionnés de telle façon qu'ils ne perturbent pas ni la surveillance, ni la lisibilité de la situation

PARENTS ACCOMPAGNATEURS

Ils participent à la gestion de la vie collective : trajets, habillage, déshabillage, passage aux wc, .. Ils ne sont pas agréés, et ne peuvent participer à l'encadrement de la séance. Ils n'accèdent pas aux plages du bassin. Ils ne peuvent se trouver seuls avec un élève.

ORGANISATION DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE

L'apprentissage des activités aquatiques se déroule sur **3 années** : GS, CP et CE1. En cas de sections doubles (MS/GS ou CE1/CE2) certains élèves peuvent être amenés à participer au module sur leur année de MS ou de CE2

Toutes les classes de **GS, CP** et de **CE1** du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement bénéficient d'un module d'apprentissage d'environ **12 à 14 séances**, à raison **d'1 séance par semaine**.

La durée des séances est de 30 à 40 minutes (selon les jours) au bord du bassin

Les classes de CE1 sont programmées prioritairement en 1^{ère} partie d'année et les classes de GS sont programmées en seconde partie d'année. Les classes de CP sont réparties au mieux sur les deux périodes.

Le nombre de créneau offert ne permet pas de programmer de module dans les deux premières années du cycle 3 (CM1 et CM2)

VOLET DIDACTIQUE

CE QU'IL FAUT ENSEIGNER

Organiser (ou réorganiser) chez l'élève ses perceptions, son équilibre, sa respiration, sa propulsion dans un milieu inhabituel dans lequel :

- les appuis sont fuyants, la résistance au déplacement importante
- les risques doivent être connus et maîtrisés.

Il y a 2 étapes dans l'apprentissage des activités aquatiques :

- 1 : développement du Répertoire Moteur Aquatique : RMA
ENTREES, IMMERSIONS, DEPLACEMENTS
- 2 : Maîtrise du Volume Sub-Aquatique MVSA

Les 3 années de GS, CP, CE1 sont nécessaires pour construire le rapport compétences/étapes de la natation. On cherche la progressivité des apprentissages :

GS	CP	CE1
RMA _____ _____ MVSA _____		
Niveau 1	Niveau 2	Niveaux 2 et 3

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Etre à l'aise dans l'eau : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et sortir seul de l'eau	Se déplacer sur et sous l'eau : Sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir de l'eau. Des enchainements d'actions sont attendus	Maîtriser le milieu aquatique dans toutes ses dimensions : Entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface, regagner le bord et sortir de l'eau. Des enchainements d'actions sont attendus

LES ENJEUX MOTEURS DE LA NATATION : ETRE UN TERRIEN ET DEVENIR UN NAGEUR

Cf : IA 12 – 19/11/09 et Groupe départemental EPS Rhône

UN TERRIEN	... qui devient NAGEUR
<u>EQUILIBRE VERTICAL</u> Accepter un nouvel équilibre (diminution puis suppression des appuis plantaires) <ul style="list-style-type: none"> • regard horizontal • appuis plantaires • soumis à l'apesanteur 	<u>VERS L'EQUILIBRE HORIZONTAL</u> Acceptation de la poussée d'Archimède Construire un allongement, qui peut être vertical, horizontal ou oblique	<u>EQUILIBRE HORIZONTAL</u> Réorganisation de l'équilibre dans tous les plans Savoir se profiler pour répondre aux contraintes des situations <ul style="list-style-type: none"> • regard vers le bas (nage ventrale) ou vers le haut (nage dorsale) • corps en suspension (appuis aquatiques) • utilisation de la poussée d'Archimède
<u>PAS D'IMMERSION</u>	<u>IMMERSION EN APNEE</u>	<u>IMMERSION avec EXPIRATION CONTRÔLEE</u>
<u>DEPLACEMENT AVEC APPUI</u> appuis manuels au bord appuis plantaires au fond appuis plantaires au bord Construire des appuis sur des matériels de plus en plus mobiles	<u>DEPLACEMENT A L'AIDE DES JAMBES</u> Découverte et acceptation de la résistance de l'eau Construire les appuis dans l'eau	<u>DEPLACEMENT A L'AIDE DES BRAS ET DES JAMBES</u> Améliorer les appuis pour optimiser les déplacements et les changements d'orientation - utilisation efficace de la résistance de l'eau par : . l'acceptation du déséquilibre . le maintien d'une position horizontale - appropriation d'un espace plus éloigné en surface et en profondeur.
<u>RESPIRATION</u> Se préparer à s'immerger : de l'apnée « réflexe » à l'apnée préparée	<u>CONSTRUIRE L'EXPIRATION AQUATIQUE</u> Apnée de plus en plus longue et expiration par la bouche et/ou par le nez	<u>GERER SA RESPIRATION</u> Coordonner l'inspiration aérienne et l'expiration aquatique avec les mouvements nécessaires à un déplacement efficace.
<u>PRISE D'INFORMATION</u> essentiellement visuelles sur le milieu aquatique en surface dans l'espace proche de l'élève	<u>PRENDRE DES REPERES</u> notamment visuels dans un environnement élargi en surface et sous l'eau	<u>PRISE D'INFORMATION</u> sur tout l'environnement en surface et sous l'eau pour piloter des actions, des intentions

➤ Aller vers une autonomie au niveau des actions et des intentions dans les trois dimensions du volume aquatique.

➤ Aller vers une coordination et une combinaison des différentes actions motrices : entrer, s'immerger, se déplacer, flotter, sortir.

LA METHODOLOGIE DE LA TACHE :

La tâche motrice de l'élève est organisée à partir de 4 éléments (Jean-Pierre FAMOSE) :

Le dispositif	humain matériel	Qu'est-ce qu'il faut pour ... ?
Le but	L'action L'enfant entre dans le dispositif	Qu'est ce qu'il faut faire ?
Le critère de réussite	Connaissance du résultat	Tu as réussi si...
Les opérations	Les manières de faire	Comment as-tu fait ?

L'enseignant ou le MNS présente chaque situation sous forme de tâche en indiquant le but et le critère de réussite.

Une séance est construite autour d'une ou plusieurs tâches.

Les tâches de l'élève peuvent être de natures différentes suivant le moment du module d'apprentissage :

- *tâche non définie* : Seul le dispositif est précisé.
- *tâche semi définie* : Si des consignes sont données sur 2 ou 3 éléments ci-dessus (en général : le but, le dispositif et le critère de réussite). Ce type de tâche permet une activité de résolution de problème.
- *Tâche définie* : Les 4 éléments sont imposés. On peut parler d'exercice.

Les finalités éducatives :

L'élève est au centre des apprentissages et non la natation.

* une pédagogie différenciée, adaptée à chacun dans l'objectif de favoriser la *réussite de tous* :

- des zones distinctes adaptées au degré d'autonomie des élèves : le long du bord et en zone centrale
- plusieurs types d'entrées, de déplacements, de flottaisons et d'immersions proposés dans chaque zone
- repérage dans le dispositif facilité par un code couleur (niveaux de difficulté des immersions explicites, signalétique claire indiquant les entrées et sorties...)

* un élève pilote de ses apprentissages :

- notion de mise en *projet* de l'élève :
- éducation à l'auto-évaluation de l'élève : utilisation de *bracelets élastiques de couleur qui permettent à l'élève de garder trace de ses réussites ou de se mettre projet pour la séance à venir*, utilisation du cahier du nageur pour noter ses réussites et ses progrès, *identification des progrès grâce à la comparaison de ce qui est réussi lors de la phase de référence et de la phase de bilan*
- maîtrise de la langue : garder une trace permet de médiatiser l'apprentissage.

Agir ⇔ Comprendre ⇔ Communiquer

Passer de la transmission des savoirs à la construction par l'élève de ses compétences

CONTENUS D'ENSEIGNEMENT : QUELS SAVOIRS POUR LES ELEVES ?

Principes opérationnels à travailler	Savoirs visés pour l'élève
Principe de flottabilité : Mise en œuvre du principe d'Archimède	L'enfant accepte d'entrer dans l'eau, de se laisser porter par l'eau, de s'immerger.
Principe d'équilibre : Equilibre par combinaison des forces (poids, poussée, forces d'appui)	L'enfant maîtrise des équilibres variés associés ou non à différentes prises d'appuis. - équilibre ventral, dorsal et en vertical
Principe de glisse : Minimisation de la résistance au déplacement	L'enfant sait allonger son corps dans l'axe de son déplacement.
Principe de respiration : Structuration respiration/motricité	L'enfant sait s'immerger totalement (apnée) et sait expirer sous l'eau sans, puis, avec déplacement. L'enfant est amené à contrôler le compromis « se déplacer / dégager les voies respiratoires ».
Principe de propulsion : Recherche d'organisation des actions motrices puis optimisation de celles-ci	L'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sur l'eau tout en maîtrisant leur amplitude. Propulsion créée à partir d'un élément stable (mur, île,...) puis autonomie complète sur une courte distance. - changement de niveaux de profondeur = immersion – profondeur - changement d'orientation et de sens de trajets = déplacement – direction

Ces principes opérationnels ont un caractère d'interdépendance.

ANALYSE DU CHAMPS D'APPRENTISSAGE :

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Compétences travaillées :

- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser de nouvelles actions motrices
- S'engager sans appréhension dans le milieu aquatique
- Respecter les règles essentielles de sécurité

Repères de progressivité :

- En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée puis de passer d'une propulsion essentiellement basée sur les bras à une propulsion essentiellement basée sur les jambes.

Attendus de fin de cycle 1 :

- Se déplacer dans l'eau avec aisance et en sécurité, c'est-à-dire entrer dans l'eau, se déplacer 15m avec ou sans aide à la flottaison, passer sous un obstacle.

ADAPTER SES DEPLACEMENTS A DES ENVIRONNEMENTS VARIES		
ADAPTER	DEPLACEMENTS	DIFFERENTS TYPES D'ENVIRONNEMENT
Adapter : Mettre en adéquation ses ressources aux contraintes du milieu	Se déplacer renvoie à 2 termes : <ul style="list-style-type: none"> - parcourir un espace - formes conscientes pour parcourir cet espace - développer de nouveaux repère d'équilibre (appuis, horizontalité, vision) 	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement : eau, champs pédagogique aménagé. - Avec ou sans engin (frite, bouée, ..) - Avec quelle intention ? - Avec qui ? - Règles de sécurité spécifiques au milieu
Réponse motrice en réaction (la seule possible momentanément) ⤵ Acquérir une nouvelle conduite en adéquation avec les contraintes du milieu ⤵ Produire une variété de réponses adéquates	Une seule action motrice ⤵ Une combinaison d'actions (2 ou plus) Construction du Répertoire Moteur Aquatique (RMA)	Milieu proche et aménagé ⤵ Milieu plus éloigné et moins aménagé

AISANCE AQUATIQUE : REPERES, PALIERS D'ACQUISITION

Permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur, l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
		2) Sortir seul de l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé) Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

LES OBSERVABLES ET LES REPERES DE PROGRESSIVITE

Les différentes actions liées aux entrées, immersions, flottaisons, déplacements et sorties que l'on peut observer chez les élèves peuvent s'organiser autour de repères de progressivité.

Le document **ANNEXE 3** présente un descriptif de ces observables du plus simple au plus complexe
Le document **ANNEXE 4** présente des photos de ces observables du plus simple au plus complexe

L'EVALUATION

La validation des paliers de l'aisance aquatique et le positionnement sur les outils d'observation par les adultes (PE, MNS) se fait en continu au cours des séances de structuration.

A l'issue de chaque module, il est demandé au binôme PE/MNS de procéder à une remontée de l'évaluation de l'acquisition des différents paliers de l'aisance aquatique des élèves de chaque classe.

Le document en **ANNEXE 2** doit être renvoyé au CPC EPS de la circonscription

VOLET PEDAGOGIQUE

LE MODULE

Schéma général du module d'apprentissage GS

Visite de classe	Mise en activité	Situation de référence	Situations d'apprentissage	Bilan des apprentissages
1 séance à la piscine	4 à 5 séances	1 à 2 séance	6 séances	1 à 2 séances

PREPARATION DU MODULE :

- Information, présentation du module aux parents, à l'ATSEM
- présentation du module aux élèves
- repérage et agrément des parents participant à l'encadrement des séances
- repérage si nécessaire des parents accompagnateurs (transport, habillage, vestiaire)
- recueil des représentations, des appréhensions
- lecture d'albums, de documentaires, films, photos, ...
- découverte du cahier du nageur

LA VISITE DE CLASSE : Séance préparatoire au module :

Une séance préparatoire au module doit être organisée. Elle a pour fonction de créer du lien entre les partenaires, de prendre connaissance des premiers éléments de sécurité et organisationnels, de répondre aux questions. Le contenu de cette séance a été construite en partenariat avec les équipes de MNS et est présentée en **ANNEXE 1**.

LA PHASE DE MISE EN ACTIVITE

L'élève découvre le milieu, les personnels, l'organisation, les dispositifs, les règles de fonctionnement et de sécurité. *Tâches 1/2 définies*

Objectifs :

Connaître les règles de sécurité

Connaître les règles de fonctionnement

Commencer à découvrir les différentes possibilités offertes par les éléments du dispositif, élargir son champs d'action

Apprendre à agir en sécurité

Commencer à utiliser les bracelets de caoutchouc comme trace des réalisations ou réussites

LA SITUATION DE REFERENCE

« Réaliser un parcours » *Tâches 1/2 définies*

Objectifs :

Choisir un parcours adapté à ses ressources

Identifier ce qu'il sait faire

Garder trace de ses réussites (au bord de la piscine à l'aide d'élastiques de couleur, en classe dans son cahier du nageur)

LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

L'élève s'exerce pour progresser. Il engrange de l'expérience motrice. Il garde trace de ses réussites et de ses progrès . 2 à 3 séances consécutives par thèmes avec des dispositifs et des consignes stabilisées permettent la répétition et la stabilisation des progrès.

Tâches définies et 1/2 définies

Objectifs :

Explorer plusieurs manières de faire sur les 5 actions : entrées, flottaisons, immersions, déplacements, sorties

- S'engager en sécurité

- Essayer, s'entraîner, s'exercer, répéter diverses actions.

- progresser dans les 5 actions : entrées, immersions, déplacements, flottaisons, sorties

- Commencer à identifier des manières de faire

- identifier ses réussites (une action, un parcours)

- Garder trace de ses réussites au fur et à mesure des séances

LE BILAN DES APPRENTISSAGES

« Connaître son profil de nageur' dans les 5 actions travaillées : entrées, immersions, déplacements, flottaisons, sorties. *Tâches 1/2 définies*

Objectifs :

- Identifier ses progrès par rapport à la situation de référence

- Identifier ce qu'il sait réaliser en sécurité

RQ : il ne s'agit en aucun cas de faire passer un test de validation des acquis de fin de cycle ou un test de validation des paliers de l'aisance aquatique. Les encadrants seront en capacité de valider les acquis de fin de cycle (ANNEXE 2) et les différents paliers de l'aisance aquatique à partir du relevé en continu des réussites des élèves et du complément d'information apporté par le bilan des apprentissages

LA SEANCE : ORGANISATION

- Un premier temps de langage, mené conjointement par le PE et le MNS : rappel des consignes de sécurité, rappel des consignes de fonctionnement, rappel des réussites ou tâches de la séance précédentes, présentation des objectifs et des tâches du jour.

- un temps de clôture de séance, mené conjointement par le PE et le MNS pour évoquer les réussites et les difficultés de la séance, et annoncer les objectifs de la séance suivante.

EN CLASSE, AVANT ET APRES LA SEANCE :

- maîtrise de la langue : évocation orale et trace écrite permettent de médiatiser l'apprentissage. C'est le lien entre action/pensée/langage : Agir ⇔ Comprendre ⇔ Communiquer
- ces temps en classe permettent de stabiliser l'apprentissage explicite à partir de traces (matériel, actions, espaces, réussites, difficultés, émotions, ..)
- le cahier du nageur numérique propose différentes situations interactives collectives ou individuelles qui permettent de travailler la séance à priori ou à postériori.
- ces temps en classe permettent d'être plus efficaces sur les temps au bassin (connaissance des règles de sécurité, anticipation des consignes, compréhension des tâches ou des dispositifs, préparation des projets, expression des appréhensions...)
- En fonction des consignes données en fin de séance pour la séance suivante, les parcours peuvent être préparés en amont dans la classe.
- des liens sont à faire avec d'autres domaines disciplinaires : Lexique, dictée à l'adulte, lecture, littérature enfantine), représentation de l'espace (maquettes, plans), sciences (air , eau, flotte/coule, ...), ...
- A la fin de chaque séance les élèves peuvent transcrire leurs réussites dans leur cahier du nageur.

Commenté [c1]:

PROPOSITIONS D'ACTIVITES AUTOUR DE LA SEANCE :

Préparation du module

En classe avant la séance
<ul style="list-style-type: none">- Jeux d'eau- Information, recherche de documentation sur les activités aquatiques : photos, albums,...- Information, recherche, expérimentation sur les différents types d'eau : mer, eau du robinet, lac, rivière,...- Apprendre à enfiler, ôter ses vêtements, ...- Découverte du cahier du nageur : Thématiques sécurité, hygiène,- Recueil des représentations, des émotions- Lecture d'albums, littérature jeunesse, documentaires

Visite de classe

En classe avant la séance	En classe après la séance
<ul style="list-style-type: none">- Evocation trajet en car,- présentation déroulement visite à la piscine sans baignade- préparation questions pour MNS- Apprendre à enfiler, ôter ses vêtements, ...- Découverte du cahier du nageur : « mon sac de piscine », « les étapes à la piscine », « le jeu des 5 erreurs »,...	<p>Verbaliser, oraliser le vécu : (nommer les éléments du dispositif, extérioriser ses peurs, craintes, réussites,...)</p> <p>Représenter la piscine</p> <p>Utiliser le cahier du nageur</p>

Phase de mise en activité

En classe avant la séance	En classe après la séance
<ul style="list-style-type: none">- Apprendre à enfiler, ôter ses vêtements, ...- présentation plan, projet, séance type,...- Découverte du cahier du nageur : la sécurité, les règles d'or, le signal de début et le signal de fin- Présentation du dispositif : photos, schémas, maquettes.- nommer des actions à partir du schéma du dispositif et des photos et dessins du cahier du nageur,...- Faire construire un projet d'action avant la séance (à l'aide des bracelets caoutchouc de couleur enfilé au poignet de l'enfant selon son projet et à déposer dans une boîte dès qu'il a réalisé/réussi le parcours prévu)	<ul style="list-style-type: none">- Verbaliser, oraliser le vécu : nommer les éléments du dispositif (portes entrée, sorties, lignes, tapis, échelle, ..)- extérioriser ses peurs, craintes, réussite,- Représenter la piscine- nommer des actions- Utiliser le cahier du nageur- Verbaliser les réussites en s'appuyant sur les traces mémoire (bracelets caoutchouc enfilé au poignet de l'enfant, de la couleur du parcours réalisé ou réussi à partir de la seconde séance)- Mettre l'enfant en projet pour la séance suivante

Situation de référence

En classe avant la séance	En classe après la séance
<ul style="list-style-type: none">- Présenter le dispositif et des actions à réaliser (à partir du schéma du dispositif et des photos du cahier du nageur)- Expliciter le but et le critère de réussite de chaque action.- Faire faire à l'élève une première prévision ce qu'il pense pouvoir réaliser.	<ul style="list-style-type: none">- Verbaliser, oraliser le vécu : nommer les actions réalisées, les réussites, raconter son expérience en s'appuyant sur le bracelets de caoutchouc collectés- Conserver une trace des réussites (coller des photos dans le cahier du nageur, ou tout autre dispositif au choix de l'enseignant) pour pouvoir mesurer les progrès lors de la phase de bilan.

Situations d'apprentissage

En classe avant la séance	En classe après la séance
<ul style="list-style-type: none">- Présentation du dispositif et des actions à réaliser (à partir des schéma du dispositif et des photos du cahier du nageur). Noter les différences, les rajouts,...- Expliciter le but et le critère de réussite de chaque action.- présenter les outils de recueil des réussites (bracelets de caoutchouc)- Faire un projet (en entourant/ coloriant dans le cahier du nageur, ou tout autre support au choix de l'enseignant) ce que l'élève pense pouvoir réaliser.	<ul style="list-style-type: none">- Verbaliser, oraliser le vécu : nommer les actions réalisées, les réussites, raconter son expérience, à partir des bracelets caoutchouc collectés- En collectif, classer les différentes actions proposées en 3 catégories : les entrées, les immersions, les déplacements. Faire justifier ses choix.- Verbaliser les réussites et mettre l'enfant en projet pour la séance suivante

Bilan des apprentissages

En classe avant la séance	En classe après la séance
<ul style="list-style-type: none">- Présentation du dispositif et des actions à réaliser (à partir du schéma du dispositif et des photos du cahier du nageur).- Faire un projet en matérialisant ce que l'élève compte réaliser	<ul style="list-style-type: none">- Garder une trace des progrès en comparaison à la situation de référence- Faire verbaliser les progrès réalisés par chaque enfant à partir de sa fiche individuelle.- valider le palier de l'aisance aquatique atteint

LES OUTILS DU PE, LES OUTILS DES ELEVES

- le projet pédagogique
- les schémas des dispositifs
- les outils de recueil des réussites, les bracelets de caoutchouc
- le cahier du nageur numérique interactif à télécharger sur le site de la circonscription <https://lyon5-1.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique298>
- l'ANNEXE 1 : visite de classe, séance préparatoire au module
- l'ANNEXE 2 : outil de recueil des réussites Aisance Aquatique
- l'ANNEXE 3 : Actions observables et repères de progressivité
- l'ANNEXE 4 : Photos observables et repères de progressivité